HISTOIRE DE LA TOURAINE

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE : DU SIÈCLE DES LUMIÈRES À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Michel LAURENCIN*

RÉSUMÉ
Dans l'esprit des Lumières et du mouvement physiocratique, la Société d'Agriculture de la Généralité de Tours, créée par l'arrêt du Conseil d'État du roi du 24 février 1761, s'efforce de promouvoir les nouvelles techniques agricoles déjà largement répandues en Angleterre. Dissoute en août 1793, elle se reconstitue en mars 1806 sous la dénomination d'Académie de Tours pour reprendre aussitôt, en mai 1806, l'appellation de Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire. Son activité ne cesse dès lors de se développer au cours du XIXe siècle, comme en témoignent la richesse de ses *Annales*, sa participation aux comices, aux expositions et aux concours agricoles, ses interventions en faveur du monde rural, ses encouragements en matière de cultures nouvelles et de sélection de races animales. Disparue de fait dans les années 1950, elle renaît en mars 1988 avec la création de l'Académie de Touraine qui reprend ainsi à son compte, non seulement l'esprit de cette vieille institution, mais son appellation temporaire du printemps 1806.

ABSTRACT
The Société d'Agriculture de la Généralité de Tours, created in the spirit of the Enlightenment by the decision of the Conseil d'État du roi, February 24, 1761 and, endeavoured to promote the new agricultural techniques already in widespread use in

* Archiviste de l'Académie de Touraine.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine, tome 23, 2010, p. 91-123.

England. Dissolved in August of 1793, it was reconstituted in March 1806 under the name of Académie de Tours and in May 1806 was quickly renamed Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire. Its activity continued to expand during the 19th century; its *Annales* testify to participation in agricultural shows and competitions, its interventions in favor of country life, its encouragement of new crops and selection of animal species and vegetables. Having disappeared during the 1950s, it was brought to life again when the Académie de Touraine was created, absorbing not only the spirit of that old institution, but its temporary name from the spring of 1806.

Dans une somme faisant toujours autorité[1], Daniel Roche définit l'académisme des Lumières comme *« une certaine conception de l'ordre du monde, une vision de la république des lettres et une description idéale de l'homme »*. Selon le *Dictionnaire de Trévoux*, ces assemblées réunissent des *« gens de lettres où l'on cultive les sciences et les arts »* ; selon *l'Encyclopédie*, elles se composent de *« personnes distinguées qui se communiquent leurs lumières et se font part de leurs découvertes pour leur avantage mutuel »*. Portées par le mouvement physiocratique, l'idée du progrès des sciences de la nature, la force irrésistible de la raison, les académies de province connaissent un développement rapide dans cette France de la fin du XVIIIe siècle. Il y aurait toutefois confusion à réunir sous une même approche les sociétés royales d'agriculture et les académies provinciales qui contestent aux premières une part notable de leurs activités et de leur recrutement.

LES DÉBUTS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE (1761-1792)

Car c'est bien une Société d'Agriculture, et non une Académie qu'établit dans la Généralité de Tours l'arrêt du Conseil d'état du roi le 24 février 1761, dont le but est l'amélioration de l'agriculture par le défrichement des terres incultes, le perfectionnement des méthodes culturales, la connaissance

1. Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux 1680-1789*, 1978, 2 tomes, 394 p. et 520 p., Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

par le public des expériences conduites. Elle ne saurait revendiquer l'antériorité, en dépit de ce que l'on peut lire. C'est en effet à la Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts des États de Bretagne, créée en 1757, que revient le droit d'aînesse. La société tourangelle peut néanmoins se flatter d'être la doyenne en pays d'élection, précédant la fondation, cinq jours plus tard, le 1er mars 1761, de la Société Nationale d'Agriculture de France à Paris. L'institution des sociétés bretonne et tourangelle, répondant au souhait de Vincent Gournay et à l'invite lancée le 22 août 1760 par Trudaine et Bertin[2], imprime un mouvement ; à la suite se constituent les sociétés d'agriculture de Limoges, Lyon, Orléans, Rouen, Soissons, Alençon, Bourges, La Rochelle, Montauban, Caen, etc.

C'est autour de Louis-François-Henri de Menon, marquis de Turbilly, réunissant les principaux propriétaires terriens de Touraine, du Maine et de l'Anjou que s'organise la Société d'Agriculture de la généralité de Tours[3]. À la tête, après une carrière militaire, d'un domaine de plus de 1 000 hectares à Villiers-Champagne en Anjou qu'il défriche, draine, consacre aux cultures, notamment du chanvre et du ver à soie, et à l'élevage, conseiller et ami du ministre Bertin, ce physiocrate a déployé toute son énergie à encourager la création des sociétés d'agriculture et de prix d'encouragement. Il publie en 1760 un *Mémoire sur les défrichements* que le contrôleur général Bertin

2. Vincent de Gournay (1712-1759), intendant du commerce, partisan de la liberté du commerce des grains, opposé à l'intervention de l'État dans l'économie, est à l'origine de la création de la Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts des États de Bretagne. Daniel-Charles Trudaine (1703-1769), ingénieur civil, fondateur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées en 1747, est l'auteur du célèbre *Atlas* des routes et paysages du royaume. Henri Bertin (1720-1792), contrôleur général des finances en 1759, intendant du Roussillon (1749) et de Lyon (1754), secrétaire d'État à l'agriculture, au commerce, aux mines et manufactures en 1763, créateur du cadastre et fondateur de l'École vétérinaire de Lyon, soutint les activités de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon dont il fut membre de 1755 à 1792.

3. Charles de SOURDEVAL, « Notice historique sur l'origine et les travaux de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire lue au congrès scientifique de France dans la séance générale du 4 septembre 1847 à Tours », dans *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire*, 1847 ; Auguste CHAUVIGNÉ, « Notice historique sur la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire depuis sa fondation », dans *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire*, 1911 ; Philippe DUBREUIL-CHAMBARDEL, « Petite histoire de l'Académie de Touraine », dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine*, 1995 ; F. VÉDRINE, *La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-lettres du département d'Indre-et-Loire 1820-1880*, Mémoire de maîtrise, Université François Rabelais, Tours, 1993.

transmet à tous les intendants du royaume et qui inspire l'arrêt du Conseil du 16 avril 1761 sur les défrichements.

Aux côtés du marquis de Turbilly figurent notamment le duc de Choiseul, ministre et gouverneur général de Touraine, le duc de Chevreuse-Luynes, Mgr de Rosset de Fleury, archevêque de Tours, les marquis de Beaumont et d'Effiat, les comtes d'Harembure, de la Rue du Can de Champchevrier, des Pictières, « le philosophe inconnu » de Saint-Martin, l'abbé Dufrémentel, le Feuillant Dom Le Clerc, mathématicien, géomètre, astronome, Dom de Sageon, cellérier de l'abbaye de Marmoutier, Aubry, inspecteur des pépinières royales et des manufactures de la généralité, Restru, conseiller au présidial, le négociant Verrier, secrétaire perpétuel de la société ou encore le docteur Duvergé, introducteur de la culture du colza en Touraine. Des bureaux composés de vingt personnes sont institués à Tours, Angers et au Mans au siège des trois provinces formant la Généralité. La première réunion, présidée par l'intendant L'Escalopier, se déroule à l'Hôtel de l'Intendance à Tours le 9 avril 1761 (tabl. 1)[4].

Composition du bureau de Tours en 1761 (20 membres) :					
	nbre	%		nbre	%
noblesse titrée	4	20 %	médecin	1	5 %
noblesse d'office	1	5 %	officiers de l'administration roturiers	4	20 %
noblesse militaire	1	5 %	ingénieur	1	5 %
bas clergé séculier	3	15 %	bourgeois	1	5 %
bas clergé régulier	3	15 %	indéterminé	1	5 %

Tableau 1.

Un des premiers mémoires présentés à Tours en 1761 porte sur l'intérêt de l'utilisation de la marne dans les terres pauvres. Devant le bureau tenu à Angers le 5 décembre 1762, on délibère sur l'avantage des défrichements. En mai, on a dénoncé le mercantilisme et *« l'effet des préjugés qui s'opposent depuis si longtemps à la libre exportation des grains du royaume à l'étranger »* et cette position deviendra récurrente durant l'existence de la société.

4. Abbé Casimir CHEVALIER, *Tableau séculaire de la Société d'Agriculture de Tours 1761-1861 par l'abbé C. Chevalier, secrétaire perpétuel*, 1861, Tours, Ladevèze.

LA MISE EN SOMMEIL SOUS LA RÉVOLUTION ET LES ESSAIS DE RENAISSANCE (1793-1803)

Élitistes, voire exclusivement aristocratiques, les académies provinciales et les sociétés d'agriculture ont peine à justifier leur utilité sociale au sein d'un pays en révolution. Leur existence même est directement menacée. Dans le rapport qu'il présente devant la Convention aux côtés du mathématicien Romme pour demander la suppression des académies *« gangrénées d'une incurable aristocratie »*, l'abbé Grégoire émet un jugement sans appel : *« Les patriotes y sont presque toujours en minorité et quelques-uns de ces hommes qui, par leurs écrits avaient ouvert la route à la liberté, aujourd'hui la méconnaissent et blasphèment contre elle ; il en résulte que les académies sont une arène où Oromase et Arimane se battent ; et certes il n'y a plus de distance entre les deux principes des manichéens qu'entre un aristocrate et un patriote…»* À Tours, Pierre-Louis-Athanase Veau-Delaunay l'avait précédé le 6 février 1793 devant le Conseil général du département : *« Cet établissement ne peut plus subsister chez des hommes libres et éclairés… Gardons-nous de créer une académie privilégiée quand il s'agit de former une société républicaine »*. Le 8 août 1793, par décret, la Convention nationale supprime toutes les académies et sociétés littéraires.

Les activités de la société sont mises en sommeil dans l'attente de jours meilleurs sous le Directoire. Les conflits d'influence, les ambitions personnelles, les luttes de pouvoir, les dérives du clientélisme local ne contribuent guère à rétablir l'unité de vue. Deux sociétés se constituent. Le 22 janvier 1798 (3 pluviôse an VI), une Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du musée de Tours est fondée. Jean-Louis Chalmel, administrateur du département, assure la présidence[5], assisté au secrétariat général par Veau-Delaunay. Plus tard, un

5. Ancien président de la Société populaire de Tours affiliée aux Jacobins, secrétaire du Conseil général, arrêté en juillet 1794 pour hébertisme, il est élu député au Conseil des Cinq-Cents en mars 1798. Hostile au coup d'État de Bonaparte, il est destitué. De 1800 à 1807, il assure les fonctions de conservateur de la bibliothèque de Tours. En avril 1815, il est nommé sous-préfet de Loches puis député d'Indre-et-Loire pendant les Cent-Jours. Lors de la seconde Restauration, il abandonne ses fonctions politiques et rentre dans la vie privée. Fondateur de la loge maçonnique La Parfaite Union en octobre 1802, très lié au préfet Pommereul et au père de Balzac, Chalmel (1756-1829) est aussi l'auteur de nombreux essais littéraires et études historiques. Pour son ancien ami Clément de Ris, faisant écho à l'accusation de plagiat lancée contre cet ancien révolutionnaire, «Chalmel n'a reculé devant aucun des procédés imaginés par ceux qui dérobent le travail d'autrui».

arrêté du préfet Graham en date du 11 mai 1799 (22 floréal an VIII) officialise la création d'une Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département d'Indre-et-Loire. Dans la lettre du 22 mai 1800 adressée aux membres de cette société, le préfet justifie ainsi sa décision :

« Vous êtes pénétrés comme nous de la nécessité de rendre à l'agriculture, aux arts et au commerce leur ancien lustre et leur état. Plusieurs fois, vous avez gémi sans doute sur l'état déplorable où se trouve cette essentielle partie de l'administration publique… Pour cet effet, j'ai pensé que réunissant dans chaque département une société d'hommes instruits, constamment occupée à suivre la marche de l'esprit humain vers la perfection à développer et faciliter l'application des procédés nouveaux employés à rompre ou à écarter les obstacles momentanés qui tiennent notre commerce en échec, à inventer de nouveaux moyens pour rendre notre territoire plus fructueux, en obtenant facilement des résultats capables de rendre la France plus heureuse et la plus riche des nations. Ce projet vient de s'exécuter dans ce département et connaissant tout le prix de votre expérience dans les différentes branches d'administration, nous vous avons choisis pour former le noyau de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce de votre arrondissement. Nous vous envoyons expédition de l'arrêté que nous avons pris à cet effet et nous aimons à penser que votre amour pour la prospérité de votre pays vous fera un devoir de répondre à notre confiance »[6].

Le secrétariat de cette Société d'Agriculture, présidée par Becquey, ingénieur départemental, puis par Pierre-Philippe Baignoux, professeur à l'Ecole centrale départementale, est assuré par Veau-Delaunay qui cumule

---

6. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 7 M 94, an II-1820. À titre comparatif, on signalera que le bureau du Mans de la *Société royale d'Agriculture* fondée en 1761 renaît sous l'appellation de *Société centrale de correspondance des Arts* en octobre 1795, puis de *Société libre des Arts pour le département de la Sarthe* en mars 1799. Elle prend le nom de *Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts du Mans* en 1826 puis en septembre 1839 de *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*. Les lettres patentes du 10 juin 1685 fondent l'*Académie d'Angers*, devenue en 1760 l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers* ; elle est supprimée par le décret des 8-14 août 1793, mais se reconstitue en 1831 par fusion avec l'ancienne *Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers* dont elle reprend le nom. Reconnue d'utilité publique le 5 mai 1833, elle retrouve sa dénomination d'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers* le 15 avril 1947. Sous l'Ancien Régime sont fondées la *Société royale d'Agriculture de la Généralité d'Orléans* (le 18 juin 1761) et en 1786, l'*Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres* ; elles sont supprimées en 1793. Le 15 février 1809 est constituée la *Société des sciences physiques et médicales, et d'agriculture d'Orléans*, qui deviendra en 1819 la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, puis en 1851 l'Académie d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et enfin en 1996 l'Académie d'Orléans (Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts).

cette fonction avec celle qu'il assume déjà au sein de l'autre société. Nous y rencontrons le sénateur Clément de Ris, les négociants Cartier-Roze, Peltereau, Henry Goüin, l'inspecteur Jean Riffaut Desêtres, fondateur de la poudrerie du Ripault et membre du Conseil des Anciens. On semble vouloir effacer les animosités d'hier, quand on sait que le révolutionnaire Veau-Delaunay, secrétaire perpétuel, avait dénoncé en 1794 pour modérantisme, devant le Comité de Salut Public, certains de ses confrères, à commencer par Baignoux, son président, ancien député à la Législative… Signe des temps et volonté de réconciliation voulue par le Premier Consul : nombreux sont les membres siégeant au sein des deux sociétés.

LA REFONDATION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE EN 1806

La séance commune des deux sociétés, le 29 juillet 1803, en présence du Conseiller d'État Regnault de Saint-Jean-d'Angély laisse espérer le retour à l'unité que confirme l'assemblée que les bureaux des deux sociétés tiennent le 6 mars 1806 à la demande du préfet, le général Pommereul. Par son arrêté du 1er nivôse an XIV (22 décembre 1805), il avait enjoint de « procéder à la nomination des membres de l'Académie de Tours ». Paul Deslandes-Preuilly, maire de Tours et président de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce d'Indre-et-Loire, est élu président ; Chalmel, président de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du musée de Tours assure la charge de vice-président tandis qu'à Veau-Delaunay, toujours incontournable, est dévolue la fonction de secrétaire perpétuel. La dénomination d'académie n'est que temporaire. Faisant suite à la demande formée le 14 avril, le ministre de l'Intérieur, par lettre du 16 mai 1806, autorise la nouvelle institution à prendre définitivement le titre de *Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire*[7]. Par décret impérial du 1er décembre 1855, la Société est reconnue d'utilité publique.

7. Registre des procès-verbaux de la société de 1806 à 1809, p. 18. Au sens strict, l'Académie de Tours n'aura eu qu'une courte existence, du 6 mars au 16 mai 1806. Comme nous le soulignons, l'arrêt de 1761 avait créé une « société » et non une « académie ».

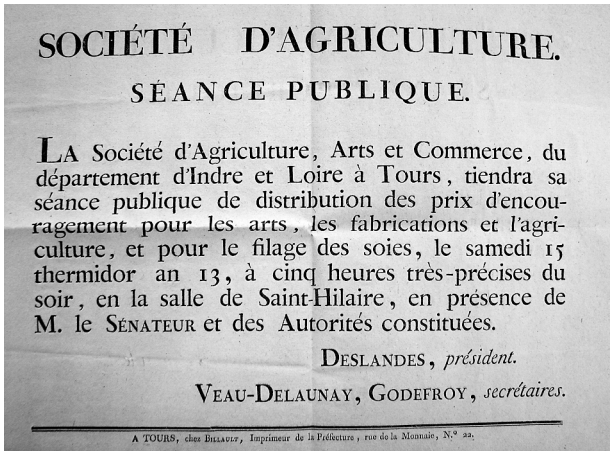

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

SÉANCE PUBLIQUE.

LA Société d'Agriculture, Arts et Commerce, du département d'Indre et Loire à Tours, tiendra sa séance publique de distribution des prix d'encouragement pour les arts, les fabrications et l'agriculture, et pour le filage des soies, le samedi 15 thermidor an 13, à cinq heures très-précises du soir, en la salle de Saint-Hilaire, en présence de M. le SÉNATEUR et des Autorités constituées.

DESLANDES, *président.*

VEAU-DELAUNAY, GODEFROY, *secrétaires.*

A TOURS, chez BILLAULT, Imprimeur de la Préfecture, rue de la Monnaie, N.° 22.

Fig. 1.

L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ (tabl. 2, 3 et 4)

Les nouveaux statuts de la Société, adoptés à la séance du 14 avril 1806, sont approuvés par le préfet le 29 mai 1806. Le nombre de membres résidents est alors limité à 27 ; s'y ajoutent des membres honoraires et des membres associés. Ces statuts sont modifiés en avril 1839 et complétés par un règlement intérieur. La réforme de 1839 a pour objet d'admettre des membres correspondants et de créer trois sections : celles de l'agriculture, des sciences, des arts et belles-lettres auxquelles on ajoute en 1868 une section d'horticulture que préside Antoine-Dieudonné Belle, adjoint au maire de Tours, et en 1905 une section d'apiculture. La volonté de modernisation et d'ouverture de la Société inspire la réforme de 1849 : abandon des jetons de présence, fixation de la cotisation annuelle à 20 francs, suppression de la catégorie des membres associés qui deviennent membres titulaires, le nombre de sociétaires devenant illimité. Le 1er décembre 1855, la Société est reconnue d'utilité publique. Une nouvelle modification, adoptée le 13 avril 1872, est approuvée par décret du 8 juillet 1873. Dès lors les effectifs ne cessent de s'accroître ; si, en 1806, la compagnie ne réunit guère que 23 sociétaires, elle se compose déjà en 1875 de 208 titulaires, 9 honoraires et 22 correspondants.

Effectifs de la Société :											
	1810	1814	1822	1835	1840	1860	1870	1875	1890	1909	1931
membres honoraires	9	9	9	9	16	17	9	9	7	6	7
membres résidents	25	24	23	18	17	-	-	-			
membres associés	26	39	47	43	46	-	-	-			
membres titulaires					36	124	207	208	103	168	360
membres correspondants	-	-	-	34	36	43	31	22	3	14	46
total	60	72	79	104	151	184	247	239	113	188	413

Tableau 2.

Répartition des membres de la Société, en pourcentages :						
	1810	1824	1840	1860	1875	1931
politiques et administrateurs	37,70	23,68	18,10	10,75	3,32	5,51
propriétaires, agriculteurs	9,84	15,79	22,86	48,39	53,53	50,75
hommes de lettres, artistes	14,75	19,74	29,52	15,05	9,54	15,80
artisans, industriels	11,48	11,84	4,76	4,84	9,55	5,88
avocats, juges	8,20	10,53	7,62	4,30	7,88	2,94
médecins, vétérinaires, pharmaciens	9,84	11,84	11,43	9,68	12,03	6,62
militaires	6,55	6,58	4,76	3,76	1,66	0,37
ecclésiastiques	1,64	1,45	0,95	3,23	2,49	-
indéterminés	-	-	12,50	3,13	-	12,13

Tableau 3.

Répartition des membres titulaires par cantons* en 1888 :		
cantons de la région tourangelle	58	42,65 %
reste du département	78	57,35 %
* Cantons de Tours, Tours-Nord et Tours-Sud.		

Tableau 4.

La Société réunit des compétences dans les domaines les plus divers : des médecins comme Dutrochet, Giraudet, Bretonneau, Tonnellé, Charcellay, Ledouble ; des industriels comme les soyeux Noël Champoiseau et Vauquer-Simon, les banquiers Goüin et Meunier, des imprimeurs comme Mame, Paul Bousrez, des porcelainiers et céramistes comme Boissimon à Langeais, Fourmont à Tours, des tanneurs comme Raoul Peltereau à Châteaurenault, des sidérurgistes avec Pinet à Abilly et Albert Bruzon à Portillon, ainsi que des avocats et hommes de loi comme Soloman, Georges Houssard ou Derouet,

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE TOURS.

PRIX DE FILATURE.

La Société décernera, dans sa séance publique du 24 août 1811, à 5 heures du soir, les prix suivans :

FILATURE DES SOIES.

Double croisade.

Première et deuxième classes, ... un prix de 36 francs.

Pour la simple croisade.

Première classe. . { Un 1.er prix de 35 francs. / Un 2.e . . . de 25.

Deuxième classe. { Un 3.e . . de 24. / Un 4.e . . de 20. / Un 5.e . . de 15. / Un 6.e . . de 12.

Pour la soie double.

Première et deuxième classes, ... un prix de 15 fr.

Les soies seront déposées, du 20 au 25 juillet, chez M.r Ravebot, membre de la Société, à l'ancienne Préfecture. L'examen se fera le 1.er août, et on retirera les paquets le 2.

FILATURE DES LAINES.

Etaim tors. . . . . 1.er prix, 30 francs.
2.e, . . . 24.
[illegible]
2.e, . . . 16.

Laine torse. . . . . 1.er prix, 30.
2.e, . . . 24.

Laine mollette. . . 1.er prix, 24.
2.e, . . . 16.

Il sera accordé, en outre, des prix de la moitié des sommes ci-dessus pour le peignage et cardage des laines qui auront eu les prix.

Tous les chefs de fabriques en laine, ayant au moins dix fileuses, sont invités à remettre à M. *Rondeau-Châteauroux*, membre de la Société, demeurant rue de la nouvelle Préfecture, depuis le 16 août jusqu'au 18, un paquet filé d'étaim, soit tors ou mollet, ou de laine torse ou mollette, de la fileuse dont ils auront eu lieu d'être le plus satisfaits pendant le cours de l'année, soit par la beauté de son filage, soit par sa bonne conduite. Ils pourront envoyer autant de paquets qu'ils auront de dixaines de fileuses.

A chaque paquet sera attaché un billet cacheté portant sous le pli le nom du fabricant, celui de sa commune, et le nombre des fileuses de sa fabrique; les noms, prénoms et demeures de la fileuse et du peigneur ou cardeur. Ce billet sera visé par le maire.

Tours, le 3 juillet 1811.

Vu, permis d'imprimer,
L'Auditeur sous-Préfet, C. R. BACOT.

Le Secrétaire de la Société,
PÉCARD-TASCHEREAU.

A Tours, de l'Imprimerie de MAME, rue du Commerce, n.o 12.

Fig. 2.

juge au tribunal civil. Le monde de l'enseignement et de la recherche n'est pas en reste avec des enseignants du lycée : Raverot, professeur de dessin, Borgnet, professeur de mathématiques, Mouchot, professeur de mathématiques et inventeur d'un four solaire, de Tastes, professeur de physique-chimie qui publie régulièrement dans les *Annales de la société des analyses météorologiques*, sans oublier Paul Beurtheret, journaliste à l'*Union Libérale*, Ladevèze, rédacteur du *Journal d'Indre-et-Loire*, les littérateurs Jean-Nicolas Bouilly et René Boylesve, l'abbé Casimir Chevalier, archéologue et historien, et Victor Luzarche, conservateur de la bibliothèque municipale. Les artistes aussi, dont la célébrité rejaillit sur la société, s'agrègent à cette honorable compagnie : les architectes Jacquemin-Bellisle et Victor Laloux, les sculpteurs François Sicard et Benjamin Chaussemiche, le peintre-verrier Léopold Lobin. Quant aux hommes politiques locaux, ils ne négligent en rien de fréquenter ce réseau de notabilités, qu'il s'agisse des maires de Tours ou d'autres villes du département, des anciens sénateurs ou députés. Les ingénieurs agricoles et les grands propriétaires fonciers peuplent naturellement la société : Alfred de Beaumont au château de la Motte-Sonzay, Gatien de Clérambault aux Hérissaudières à Pernay, de la Villarmois à Montgoger, de Villeneuve au manoir de la Carte à Ballan, de Chabrefy au château de Valmer, le marquis de Castellane au château de Rochecotte, le marquis de Bridieu, conseiller général, au château de Sansac à Loches. Ce n'est guère qu'à partir des années 1860 que des propriétaires plus modestes participent aux travaux de la société, ainsi que le souhaite le vice-président Houssard en 1864 : *« Nos progrès en agriculture ont été considérables, Messieurs, surtout en ce qui concerne la grande culture, et désormais la voie est tracée à qui voudra la suivre ; nos établissements de premier ordre peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux parmi ceux dont s'honore la France. Ce ne sera donc plus la grande culture qui devra occuper l'attention de la Société ; nos efforts devront tendre à faire pénétrer le goût des améliorations intellectuelles et matérielles chez nos fermiers et jusque chez nos plus modestes cultivateurs ».*

Alléguant l'antériorité de la Société d'Agriculture, d'aucuns, à la suite du président, le comte de Montlivault, pouvaient craindre une concurrence de la Société Archéologique de Touraine fondée en 1840. Évoquant la situation, le secrétaire perpétuel Chauveau, lors de la séance publique du 29 août 1840, se veut rassurant : *« Jaloux d'imprimer plus d'activité à ceux qui ont pour projet la science archéologique, vous avez formé parmi vous une commission*

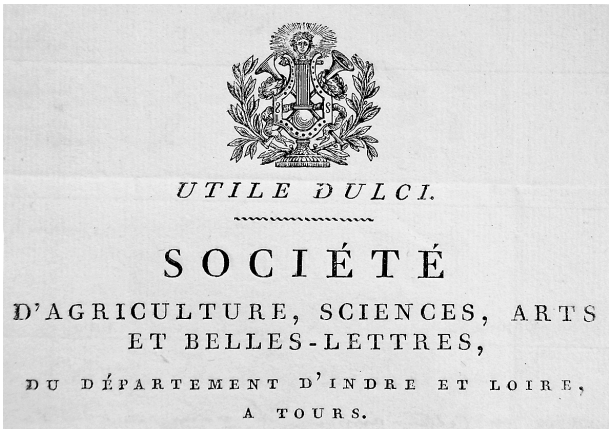

Fig. 3.

spécialement chargée de rechercher, d'étudier et de sauver d'une entière destruction les monuments qui ont échappé aux dévastations continuelles des hommes et du temps… une société archéologique, son émule, mais non sa rivale va s'occuper exclusivement de tout ce qui se rattache aux attributions qu'elle s'est imposées. Emanée en quelque sorte de votre sein, cette société ne pourra qu'agir de concert avec vous en tout ce qui se rapporte à la science qu'elle cultive, et ce sera pour vous, en quelque sorte, une section d'archéologie »[8].

De fait, l'appartenance commune aux deux sociétés de plusieurs personnalités traduit cette volonté de collaborer. Il en est ainsi des présidents et des secrétaires généraux de la Société archéologique de Touraine et de ses membres les plus éminents comme l'abbé Jean-Jacques Bourassé. L'abbé Casimir Chevalier, président de la SAT de 1871 à 1875, exerce la charge de secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de 1860 à 1878. On se félicite même en 1865 de cette collaboration : *« La Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire rivalise de zèle avec la Société Archéologique de Touraine. Elle vient de publier, avec l'assistance de M. l'abbé Chevalier, son secrétaire perpétuel, un*

8. *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire*, 1840.

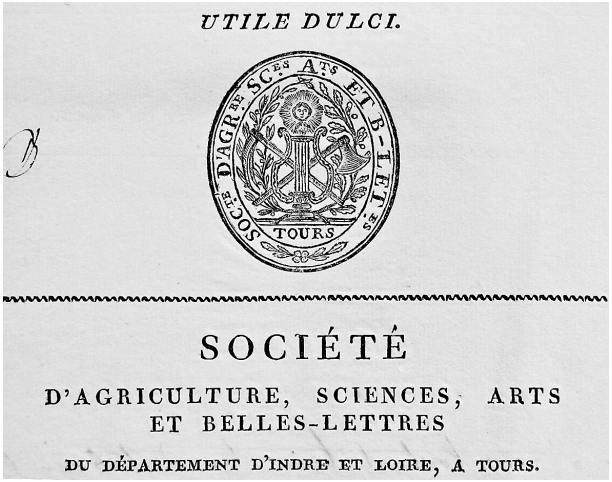

Fig. 4.

précieux manuscrit appartenant à la Bibliothèque municipale de la ville et présentant le tableau administratif et statistique de la province de Touraine de 1762 à 1766 »[9]. La Société n'entend donc pas renoncer à sa vocation première, et le rapporteur de la commission de la réforme des statuts en 1849 rappelle *« l'union intime, indissoluble des sciences, des arts et des belles-lettres »*. Les emblèmes de la société rappellent ses activités : la lyre, surmontée d'un soleil irradié, symbolise les arts, les sciences et la poésie ; la faux et la hache, croisées derrière la lyre, représentent l'agriculture et les arts utiles (fig. 3 et 4).

Aux termes des statuts de 1839, *« la Société est instituée pour concourir aux progrès de l'agriculture, des sciences, des arts et des belles-lettres »*. Elle décerne des prix et des médailles d'or et publie l'état des travaux dans ses *Annales*, tous les deux mois, puis tous les trois mois à partir de 1849. Onze

9. Séance du 14 janvier 1865. Il s'agit de « Tableau de la province de Touraine 1762-1766 », 1863, VI-323 p., dans *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire de Tours*, t. XLI. Très souvent, les mêmes personnalités se retrouvent au sein de plusieurs sociétés. Il en est ainsi pour la *Société littéraire et artistique de la Touraine* dont sont membres Auguste Chauvigné, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture et Charles Vavasseur son président ou encore Édouard Gatian de Clérambault, de la *Société archéologique de Touraine*.

séances annuelles sont tenues le deuxième samedi du mois, et en janvier la Société se réunit en séance publique pour les rapports du président et du secrétaire perpétuel, la remise des prix et la lecture des ouvrages des sociétaires. Les travaux sont confiés aux trois sections qui, composées de neuf membres, se réunissent au moins une fois par mois. Ne peuvent être admis en qualité de résidants (ou titulaires) que les candidats âgés d'au moins 25 ans, s'étant fait remarquer par un ouvrage portant sur l'agriculture, les travaux d'art, scientifiques ou littéraires et acquittant 30 francs représentant la valeur de douze jetons de présence et 20 francs pour frais de diplôme. Le bureau est élu pour trois ans et ses membres sont indéfiniment rééligibles. Le secrétaire perpétuel n'est pas soumis à réélection, son mandat cessant soit par démission, soit par décès.

Le choix du président de la Société n'est pas toujours à l'abri des enjeux politiques. En 1822, l'élection du président donne lieu à un conflit d'ordre politique qui motive même l'intervention du ministre de l'Intérieur auprès du préfet évoquant une séance *« à laquelle n'assistait qu'un certain nombre de membres connus en grande partie par leurs opinions opposées au gouvernement, ceux-ci [ayant] profité de cette circonstance pour procéder à la nomination d'un nouveau président qu'ils avaient choisi parmi eux »*. Quant au président sortant, le baron Deslandes, il signale que *« la discussion pendant cette séance fut si orageuse et si pénible que je fus forcé de déclarer à M. le comte de Waters que je ne voulais plus m'occuper de cette affaire sous quelque rapport que ce pût être »*. Goüin de la Grandière, bien qu'ayant recueilli la majorité des voix à la séance suivante, refuse son élection[10]. Comme le ministre le signale au préfet en mai 1824 pour le déplorer, *« la Société a cessé de se réunir et… même elle a suspendu la publication du " Journal d'Agriculture "… Il serait fâcheux qu'une société qui depuis son institution s'était rendue recommandable par d'utiles travaux et par un zèle éclairé pour le*

10. Traduction des enjeux politiques : le 23 décembre 1822, Goüin de la Grandière recueille 7 voix au premier tour de scrutin, Calmelet 6 voix, Deslandes-Preuilly, président sortant, 2 voix et de Lavalette 1 voix. Au deuxième tour, Goüin de la Grandière réunit 9 voix sur son nom et Calmelet 7 voix. Paul Deslandes-Preuilly (1746-1830), adjoint en 1801 puis maire de Tours de 1803 à 1815, qui a échappé de peu à l'épuration de l'été 1815, est toutefois contraint de démissionner après le passage à Tours en septembre 1815 du duc d'Angoulême, en raison de son allégeance passée à Napoléon et de sa conduite versatile. Louis Calmelet-Daen (1762-1837), ancien jacobin et représentant en mission, se rallie à l'Empire, devient substitut au procureur général à la Cour d'Orléans, puis est mis à l'écart lors de la seconde Restauration.

perfectionnement de l'économie rurale se trouvât ainsi arrêtée dans sa marche ». C'est donc par arrêté que le ministre impose le nouveau président, Goüin de la Grandière, en notant qu'il avait déjà obtenu la majorité des suffrages devant Calmelet et Deslandes. Le 10 janvier 1851, le général comte d'Outremont tire profit de l'affermissement du pouvoir du prince Louis-Napoléon Bonaparte pour accéder à la présidence. Lors de la séance publique de 1853, au lendemain de la proclamation de l'Empire, il prononce un discours qui tient de l'hagiographie : « *Un homme, héritier du nom le plus illustre de nos temps modernes, est frappé, dès ses premières années, par les revers qui ont assailli sa famille… Là, dans les murs de sa prison, il médite, moins sur son sort actuel que sur son sort à venir… Tout à coup, l'heure sonne pour lui ; il la saisit, se nomme, et le peuple, répondant à sa voix, le porte aussitôt au pouvoir… Trois années s'écoulent ; mais enfin le moment qu'il a prévu arrive. Il se lève alors et, plus prompt que la foudre, dans l'espace d'une heure, tous les obstacles sont renversés, tout ce qui pouvait arrêter sa marche est vaincu ou dispersé. Il appelle la France à lui et la France vient se ranger sous son égide… La France, livrée hier aux plus mortelles inquiétudes, se sent tout à coup soulagée et respire : le calme et la confiance renaissent dans les esprits ; l'autorité reprend son empire, les lois leur puissance ; des institutions fortes et tutélaires inspirent la sécurité dans toutes les classes ; enfin la paix assurée au dedans comme au dehors et que saura maintenir la main qui l'a donnée a rouvert dans le pays les sources de la prospérité et de l'abondance. Certes, Messieurs, c'est à ce génie supérieur, à cet homme dont le nom est en ce moment sur vos lèvres que l'on peut justement, et l'agriculture surtout, appliquer ce que jadis le poète a dit d'Auguste :* Deus nobis haec otia fecit »[11].

LES PRIX ET LES COMICES

En 1850, le président Angellier de la Bourdaisière rappelle la signification des prix : « *Notre Société,* déclare-t-il, *a certainement pour objet de porter la lumière dans la solitude des champs, de multiplier les procédés économiques qui tendent à augmenter les richesses du sol ; mais elle se propose encore un*

11. « C'est un dieu qui nous a fait ces loisirs » (Virgile, *Bucolique*, I).

autre but, celui de relever la dignité du cultivateur. Les prix que nous offrons dans le concours ouvert par nos soins sont moins des récompenses pécuniaires que des récompenses honorifiques…» La Société d'Agriculture ne fait, en fait, qu'assumer l'héritage des deux sociétés fondées en 1798 et 1799. En 1804, la Société d'Agriculture, Arts et Commerce d'Indre-et-Loire avait inauguré le principe des prix d'agriculture, alors attribués à un cultivateur de Chemillé-sur-Dême et à Chaptal pour son élevage de moutons mérinos dans sa propriété de Chanteloup ; des prix sont aussi décernés pour la fabrication de minium et de bleu de Prusse, la filature et la teinture de la soie. La séance s'achève par l'annonce d'un prix à décerner l'année suivante à l'auteur du meilleur mémoire sur les prairies artificielles ; on lui promet le don « d'une très belle génisse d'une valeur de 200 livres ». En 1805, un prix de 200 francs est offert par le sénateur Roger-Ducos pour un fourneau économique sur lequel on pose une chaudière remplie d'eau avec 92 g de savon et autant de soude par 49 kg de linge ; au-dessus de cette chaudière est posé un cuvier dont le fond est à jour pour la pénétration de la vapeur dans le linge.

En 1845, un prix est attribué au docteur Dubreuil-Chambardel, qui, sur les 400 hectares de son domaine de Marolles, a remplacé les bruyères par des terres plantées en mûriers ou destinées aux céréales et fourrages. En 1848, un prix consacre les efforts du général de l'Espinay sur sa ferme des Herbes-Blanches à Vouvray dépendant du domaine de la Chardonnière ; le rapporteur se plaît à constater que *« la luzerne, auparavant inconnue sur ce sol, y occupe aujourd'hui huit hectares en plein rapport, le trèfle en représente dix ; plusieurs autres hectares sont recouverts par le trèfle incarnat, le sarrasin, les choux et diverses plantes sarclées, si bien qu'aujourd'hui la ferme des Herbes-Blanches nourrit avec abondance six chevaux de labour, onze vaches, deux cent quatre-vingt moutons… Plusieurs instruments perfectionnés ajoutent au succès de cette agriculture ; les charrues, les herses sont d'une bonne confection ; un coupe-racine, une hache-paille, un cylindre à broyer l'avoine assurent au bétail une bonne digestion et un état de santé constamment vigoureux ».*

L'organisation des comices et de concours annuels aux bestiaux constitue une des activités essentielles de la société. C'est l'occasion, assure-t-on en 1851 lors du comice de Loches, *« de vaincre l'immobilité,* [de] *provoquer le mouvement en avant auquel les comices et les sociétés d'agricultures doivent s'appliquer ».* En juillet 1874 est tenu à Mettray un concours international de moissonneuses et faucheuses-moissonneuses en présence des

personnalités assemblées autour du préfet, du maire de Tours et du procureur de la République. Le premier prix est attribué à la moissonneuse américaine Johnston, de Brockport (État de New York). Le prix d'honneur des faucheuses-moissonneuses distingue *La Merveilleuse* de Johnston (Harvester et Cie) déjà remarquée en 1873 par le jury au comice de l'Île-Bouchard (fig. 5 et 6). Dans son discours, Georges Houssard, se plaît à rappeler que la Société d'Agriculture est à l'origine des comices agricoles et des concours afin de *« rendre successivement populaire l'usage de la machine à battre ou de la charrue vigneronne, démontrer la supériorité de certaines races d'animaux et encourager partout l'emploi intelligent de tous les instruments perfectionnés d'agriculture »*[12].

Les expositions organisées par la Société permettent de mettre en valeur certaines activités. Dès 1840 sont organisées des expositions biennales d'horticulture à Tours *« pour faire ressortir le mérite et le zèle des horticulteurs*

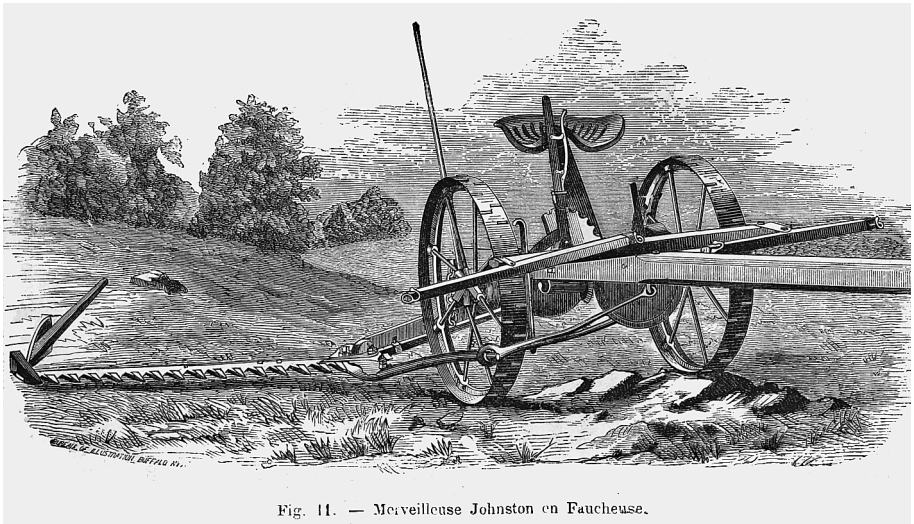

Fig. 5.

12. Le cas tourangeau n'est pas particulier. La même année, à Chartres, est organisé un concours où sont remarquées les moissonneuses britanniques Royal Samuelson, Hornsby, Howard et l'américaine Johnston.

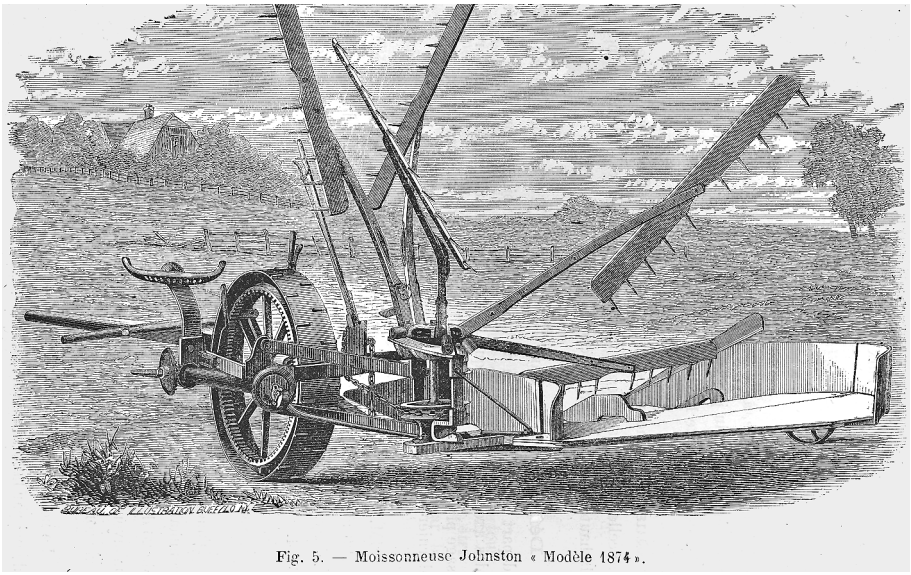

Fig. 6.

tourangeaux »[13]. Celle de 1852 se déroule sur trois jours avec l'inauguration de la statue de René Descartes en mai.

LA DÉFENSE DU MONDE ET DES INTÉRÊTS AGRICOLES

Aux côtés de la Société des Agriculteurs de France fondée en 1867, la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire participe du mouvement agrarien qui va s'affirmant sous le Second Empire en réaction contre le primat de l'industrialisation. Dans ce contexte, la remarque du président, dès 1848, au lendemain de la crise agricole, revêt toute sa signification : *« L'agriculture est la forme la plus paisible et la plus morale des activités de l'homme, et celle qui lui procure le plus de bonheur… On voit que l'homme des champs pourrait envier à l'industriel qui, dans ces*

13. Archives municipales de Tours, 2 R 1.

derniers temps surtout, met une sorte de vanité à se dire ouvrier, comme si l'un et l'autre n'étaient pas des travailleurs ». Et de rappeler, l'année suivante, l'importance des activités agricoles pour une industrie consommant une grande partie de ses productions ; de dénoncer l'exode rural tandis que *« l'agriculture, avec ses sept millions d'hectares en friches, pourrait employer les ouvriers exclus momentanément des grands bazars de l'industrie »*[14]. À l'heure où la dépopulation des campagnes s'accélère, l'industrie est tout naturellement désignée comme coupable, qui enlève des bras *« au sol et aux campagnes pour les concentrer et les grouper imprudemment dans le villes, [et] ne peut le faire qu'aux dépends de leur santé et de leur simplicité native, et en consomme annuellement presque autant que la guerre… En somme, la propriété, et par conséquent l'agriculture, est le tronc de l'ordre social »* ; il ajoute que *« c'est une grave erreur en administration et une grande plaie faite à l'État que de surcharger la propriété d'impositions et de favoriser indéfiniment en même temps telle ou telle branche industrielle »*[15].

Le débat interne sur les droits protecteurs ou le libre-échange

Soucieuse de défendre les activités et le monde agricoles du département, la Société d'Agriculture ne pouvait demeurer silencieuse face aux initiatives gouvernementales en matière de politique commerciale. Le débat en son sein, calquant en quelque sorte les fluctuations des orientations ministérielles, révèle les divergences d'appréciation et l'évolution des positions au cours des années.

En 1847, quelques mois après l'abolition des Corn Laws en 1846, les *Annales* publient un rapport du colonel Vauvilliers sur le libre-échange. C'est pour dénoncer les idées d'Adam Smith et ses partisans qui *« prodiguent tour à tour la flatterie et la menace ou, se retournant dans un autre sens, ils évoquent de prétendus motifs d'humanité, de droit naturel, ou d'une science d'économie politique faite à leur image et tournée en faveur de leurs plus chers intérêts… L'Inde, où règne aussi le libre échange, mais dans le sens que l'entend l'Angleterre, est le pays le plus malheureux de l'univers ; cent*

14. Discours du président Angellier à la séance publique du 1er septembre 1849.
15. Discours du président de Montlivault à la séance publique de 1838.

millions d'esclaves, appelés sujets, couvrent les champs de morts et de mourants accablés par la faim, la misère et toutes les maladies imaginables ou viennent tomber sur des champs de bataille aux pieds de marchands avides, leurs maîtres, qui ne souffrent pas que l'on vive ou que l'on soit habillé autrement qu'avec les produits de leurs fabriques ». Le jugement est sans appel : *« Avec le libre-échange, avant dix ans l'Angleterre aura aussi démoli nos fermes et tué nos laboureurs… Les Anglais ont été de tout temps les plus sévères promoteurs des droits de douane ; c'est même à leur aide qu'ils doivent la haute prospérité de leur industrie, et voilà que tout d'un coup, fiers d'une position incontestée, ils nous sollicitent de leur ouvrir nos marchés. Ils nous prennent donc pour des aveugles, des niais ou des dupes… Ce n'est pas par la force des armes, mais c'est par l'excitation des passions mauvaises, la paresse, la vanité et tant d'autres ; et si un pays commence à respirer, vite on y jette des brandons pour allumer de nouveaux incendies ; et si, en temps de guerre, ils tiennent le sceptre du monde par le trident de Neptune, il se change sous leurs habiles mains, pendant la paix, en un sceptre non moins puissant, le caducée de Mercure, le dieu des marchands. »*

En constatant les effets positifs du traité de libre échange franco-britannique de 1860 pour la croissance économique, la Société d'Agriculture semble rompre avec les chantres du protectionnisme agricole. En 1866, le président Houssard, commentant l'enquête agricole, ne craint pas de déclarer que *« nous ne pouvons raisonnablement demander qu'on nous protège et en même temps qu'on nous dégrève ; il faut opter pour un système ou pour l'autre : ou la protection avec ses inconvénients, ou la libre circulation des grains avec les compensations qu'il comporte… J'ai dit et je répète que la protection légale peut devenir un danger pour l'agriculture… La liberté du commerce des céréales est donc à mes yeux le seul terrain solide et sûr pour l'agriculture… »* Le débat n'est pourtant pas clos. En 1879, la question rebondit avec la crise viticole et les désastres du phylloxéra, et les exposés des sociétaires font état de positions divergentes. Pour tenter de convaincre en combattant les partisans de nouvelles taxes à l'importation des vins étrangers, Raoul Duval, propriétaire du domaine de Marolles à Genillé, soutient que *« la protection à son point de vue ne servirait point l'industrie en France et de plus gênerait l'exportation agricole, double conséquence qui doivent décider la Société d'agriculture à se tenir à l'écart de l'agitation protectionniste. »* Et le président Houssard, *« au nom de ces raisons qu'il croit être d'ordre supérieur… supplie la Société*

d'Agriculture de rester fidèle aux principes libéraux qui l'ont toujours guidée et d'écarter toute proposition de nature à gêner l'importation des blés en France.» Finalement, la majorité de la Société se prononce contre l'établissement de tout droit nouveau autre que ceux existants. C'est ce que confirme l'ingénieur civil Boyer en 1883 : *«Nous sommes résolument libre-échangistes. Avec les voies ferrées, les canaux, la navigation à vapeur, la soif d'échange qui agite le monde entier, il est impossible qu'un pays reste fermé. Il faut chercher à produire pour échanger, et nous n'admettrons jamais que le producteur qui sera toujours une minorité aussi respectable qu'on le voudra, soit favorisé au détriment du consommateur qui est toujours la majorité, car le résultat de la protection est d'endormir l'initiative privée et de tuer le progrès.»*

Le plaidoyer en faveur d'un enseignement agricole

Lors de la séance du 25 août 1863, l'abbé Casimir Chevalier, secrétaire perpétuel, souligne l'importance de ce qu'il dénomme l'enseignement agricole populaire comme le plus sûr moyen de favoriser les progrès des techniques agricoles. *«Depuis quelques années,* déclare-t-il*, les hommes de progrès se sont mis résolument à l'oeuvre : de toutes parts la vieille routine a été battue en brèche par l'expérience, et l'éducation agricole s'est faite par l'enseignement des champs, toujours intelligible et souvent éloquent. Aujourd'hui, la foi dans le passé est ébranlée et les méthodes modernes n'inspirent plus que la curiosité et l'intérêt. L'heure est donc venue de seconder ce mouvement, de féconder cette activité des esprits et d'apprendre à la jeune génération qui s'élève tout le prix de l'expérience agricole».* Un prix de 500 francs est destiné à la rédaction *«d'un catéchisme agricole destiné aux écoles primaires».*

Le voeu de la Société est exaucé quand de Forcade, ministre de l'Agriculture et du Commerce, suggère à l'empereur, en 1867, de dispenser un enseignement pratique agricole aux instituteurs, aux enfants des écoles communales et aux adultes dans des cours spéciaux. Il note que *«dans les écoles communales, les exercices de l'enseignement, la lecture, l'écriture, les dictées, les récitations peuvent porter utilement sur les premières notions de l'agriculture… Il faut leur apprendre de bonne heure que l'agriculture est le plus ancien et le premier des arts utiles…».* L'arrêté que signe le ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, le 29 décembre 1867, aménage les horaires

des écoles primaires et des écoles normales primaires pour tenir compte des exigences des travaux agricoles ou industriels *« dans le but de concilier les exercices classiques avec les travaux des champs sans toutefois que la durée totale de ces exercices puisse être, en aucun cas, inférieure à trois heures par jour de classe, et celle des vacances, à un mois »*. Il s'agissait en fait de mettre fin à l'absentéisme scolaire sévissant en période de récolte.

Dès 1834, la Société, qui a réuni les éléments pour la rédaction de la *Flore d'Indre-et-Loire*, se préoccupe de la création à Tours d'un jardin botanique à Tours qui *« offrirait aux étudiants en médecine et en pharmacie, aux élèves du Collège royal et aux étrangers un établissement de plus à visiter… Le jardin de naturalisation deviendrait une sorte de pépinière où les agriculteurs du département et les amateurs d'horticulture trouveraient des échantillons des végétaux qu'ils voudraient cultiver ou greffer et des graines sur la qualité desquelles ils pourraient compter »*[16]. D'abord prévu pour être installé dans le jardin de la préfecture et le long du mail, le jardin, finalement placé à partir de 1843 à l'emplacement du Ruau Sainte-Anne, doit sa réalisation aux efforts de Jean-Anthyme Margueron, membre de la Société d'Agriculture[17].

L'encouragement à diffuser les techniques et les cultures nouvelles

En juillet 1804, la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Musée de Tours annonce l'octroi de prix à des cultivateurs ayant réduit l'usage des jachères en y substituant un fourrage. Avec constance, la Société d'Agriculture assume cet héritage tout au long du XIXe siècle. Dès 1821, son président assure au ministre de l'Intérieur que *« de meilleures méthodes d'assolement sont connues dans notre département et s'y propagent avec rapidité, de nombreux*

16. Lettre de Chauveau, secrétaire perpétuel au préfet, 21 février 1834 (Archives départementales d'Indre-et-Loire, 7 M 95).

17. Charles de SOURDEVAL, « Jean-Anthyme Margueron, fondateur du Jardin Botanique », dans *Annales*, 1858. Sur l'histoire de la création du Jardin botanique, voir Charles de SOURDEVAL, dans *Annales*, 1842 et 1844. Jean-Anthyme Margueron (Tours 12.6.1771-Tours 1.2.1858) participe aux opérations menées contre l'insurrection vendéenne de 1793, puis se retire à Tours où il préside la section des Sciences de la Société d'Agriculture et devient membre du conseil d'administration de l'Hospice général. Il effectue des études sur les eaux de la ville et participe à des expérimentations sur le *Madia sativa* et sur le *Polygonum tinctorium* (pour en extraire l'indigo).

défrichements s'y sont opérés, la culture des plantes fourragères et principalement du trèfle naguère presque inusitée est devenue générale aujourd'hui et la récolte de la graine de cette dernière plante ajoute beaucoup à nos produits »[18]. On se plaît à citer les réussites de propriétaires comme le comte de Chaptal et *« les importantes améliorations qu'il a introduites dans la culture de sa terre de Chanteloup par des prairies artificielles très étendues, sa fabrique de sucre à laquelle il fait contribuer ses jachères par là supprimées et le nombreux bétail qu'il entretient avec les résidus, l'amélioration de ses vins, tout lui assigne le premier rang parmi les plus distingués de nos agriculteurs et le place bien au-dessus de ses concurrents. »* Ou encore l'Anglais Hollond, propriétaire à Château-la-Vallière où *« sur des défrichements très étendus, on voit en rayon droit les choux, les fèves, les navets etc. L'emploi de la chaux comme amendement ou excitatif y a donné les années dernières l'exemple de succès étonnants, un troupeau de 30 à 40 bêtes bovines en grande partie de la race suisse de la plus belle espèce y présente un aspect de grosseur et d'embonpoint, je ne dirai pas rares, mais inconnus dans le département »*[19].

Dans son discours devant la Société en 1842, le président Angellier souligne les progrès réalisés avec l'utilisation comme amendements des plantes fourragères comme le sarrasin, la vesce, le lupin coupés avant la floraison et enfouis dans la terre. En 1850, dans un rapport sur l'état de l'agriculture dans le département, un sociétaire rend ainsi compte des progrès réalisés : *« Les terres sont généralement mieux fumées, mieux labourées ; les charrues sont mieux appropriées aux sols et aux cultures, de nouvelles remplacent peu à peu les vieilles. Il s'est fait des dessèchements considérables ; il y a eu aussi beaucoup de défrichements. Le déplorable assolement triennal commence à disparaître dans plusieurs cantons. Il fait place à des cultures plus variées qui donnent de plus belles récoltes. On commence à renoncer à semer le froment mêlé de seigle, qu'on appelle ici méteil ; on y a substitué diverses variétés de froment selon la nature du sol. On remarque que la carotte, la betterave, le rutabaga sont cultivés pour la nourriture du bétail chez beaucoup de grands propriétaires et quelques fermiers intelligents… C'est en grande partie à vaincre la routine qu'il faut s'attacher. Elle étouffe les convictions,*

18. Lettre du 12 décembre 1821 (Archives départementales d'Indre-et-Loire, 7 M 95).

19. Lettre d'Aubry-Patas au préfet, 27 janvier 1820 (Archives départementales d'Indre-et-Loire, 7 M 94).

les faits utiles. Il faut stimuler les fermiers et les colons à sortir de cette apathie, de cette habitude qu'on a de préférer devenir plutôt petit propriétaire qu'aisé et bon fermier.» Pour la commission des comices, *«la culture fourragère, faite sur une plus grande échelle, est le préliminaire indispensable de toute amélioration possible dans le nombre et dans la qualité du bétail»*.

Autant que les pratiques, la diffusion des instruments modernes de labour est l'objet des préoccupations de la Société, comme la charrue-fouilleuse de Souchu-Pinet, fabriquée à Langeais, qui, selon ses admirateurs, *«devient l'instrument obligatoire de toute culture basée sur les défoncements à grande profondeur, de toute culture où l'on préfère concentrer les engrais et tous les frais de production sur une terre bien approfondie et fumée, plutôt que sur de trop grandes surfaces grattées à la charrue et comme telles exposées à tous les excès de sécheresse et d'humidité»*[20]. Rendant compte de l'Exposition internationale d'électricité de Paris en 1881, l'abbé Vallée, curé de Monts et membre de la Société, invite en quelque sorte à la méditation : *«Que la lumière électrique sorte des entrailles de la terre, qu'elle tombe des toits, qu'elle soit plus ou moins emmagasinée, l'on sent que son heure est venue et qu'elle va éclairer les humains sur la terre. M. Gambetta a osé dire que l'Amérique était une barbarie éclairée au gaz ; fasse le ciel que le développement des utopies communistes, qui grondent dans les nouvelles couches sociales, ne fasse de la France une barbarie à la lumière électrique… Quoi qu'il en soit, Messieurs, si la vapeur a transformé les pays et les peuples qui l'ont mis à leur service, l'électricité est bien près de prendre une place prépondérante dans l'avenir scientifique, industriel et commercial des nations, et nous ne serions pas étonnés qu'avant la fin du XIXe siècle, l'importance d'un pays, d'une région, d'une ville ne se mesurât à la quantité l'électricité qu'on y consommera»*[21].

L'incitation à améliorer certaines cultures ou à tenter l'introduction de nouvelles plantes suscite de nombreux rapports publiés dans les *Annales* de la Société. À la base de la nourriture paysanne, la pomme de terre est l'objet

---

20. «Rapport de Lecouteux sur la charrue-fouilleuse Souchu-Pinet», dans les *Annales*, 1876.

21. «Promenades et impressions d'un curieux. À travers l'Exposition d'électricité d'octobre 1881», dans *Annales*, 1882. L'exposition de Paris (août-novembre 1881) au Palais de l'Industrie est la première exposition internationale consacrée à «la fée électrique» et à ses applications. On y admira notamment les ampoules électriques de Thomas Edison, le téléphone de Graham Bell, la voiture électrique de Gustave Trouvé, le tramway électrique de Werner von Siemens.

de toutes les attentions. En 1856, un correspondant nantais, Caillaud, fait don au docteur Bretonneau de quelques tubercules provenant du Chili qui forcent l'admiration du médecin par leur fertilité. La moindre maladie de la « parmentière » suscite l'inquiétude, comme le *doryphora* ou *colorado*, originaire des Montagnes Rocheuses et arrivé dans les ports européens par les navires du Nouveau Monde[22]. C'est en vain que la Société s'efforce de propager la culture du mûrier à soie en Touraine. À la suite des inondations de 1856, Rouillé-Courbe déplore l'arrachage des plants sur les levées de la Loire et du Cher, et c'est en vain, aussi, qu'à la suite de la comtesse de Villeneuve dans sa magnanerie de Chenonceaux, la Société réclame la plantation de mûriers sur les chaussées des voies ferrées. D'année en année, les rapports établis par des sociétaires ne peuvent que constater le déclin de la sériciculture tourangelle. La concurrence étrangère autant que les parasites comme la cochenille, la courtilière encore dénommée taupe grillon, le hanneton et les guêpes ont raison de cette culture. En vain un sociétaire suggère-t-il des fumigations de tabac, de feuilles séchées de datura, voire d'arsenic et le secours des coccinelles ; et de conclure *« ne dédaignons pas les auxiliaires que la nature nous offre : il faut que l'homme se réunisse à eux, afin d'augmenter les moyens de destruction de ces insectes malfaisants ; invoquons le secours des oiseaux insectivores, des ichneumons, des pluies froides pendant l'éclosion des œufs, des hivers rigoureux »*[23].

La culture d'autres plantes est encouragée. La Société salue en 1851 les initiatives prises par la colonie agricole de Mettray, décrite comme une ferme modèle, avec ses plantations de plantes industrielles comme le pavot blanc, la *Madia sativa*, la caméline, la moutarde, le colza ; de plantes tinctoriales telles que la gaude, la garance introduite en 1847, le pastel ; de plantes textiles avec le chanvre et le lin et de plantes fourragères comme le maïs, le mélilot, le trèfle incarnat pour un cheptel de vaches hollandaises et bretonnes et même d'alpagas[24]. Mais l'un des efforts les plus appuyés de la Société

22. « Le Doryphora ou Colorado, insecte destructeur de la pomme de terre », dans *Annales*, 1877. En vertu des décrets des 27 mars 1875 et 11 août 1877, l'entrée et le transit des tubercules, des fanes de pommes de terre et des sacs et futailles ayant servi à leur emballage sont interdits en France.

23. G. Charlot, « Note sur les insectes qui dévastent les mûriers », dans *Annales*, 1865. Les ichneumons (hyménoptères) sont des insectes pondant leurs œufs dans les chenilles.

24. La *Madia sativa* est une composée d'origine californienne utilisée pour le pâturage des moutons. La gaude, appelée seringa des teinturiers, produit un principe colorant en jaune soutenu.

concerne la culture de l'indigo, le *Polygonum tinctorium*. En septembre 1839, Jean-Anthyme Margueron en expérimente la culture[25] ; en 1840 les 12 000 pieds ont produit 900 kg de feuilles vertes, et l'indigo est extrait au terme de plusieurs expériences.

La mobilisation de la Société contre le phylloxéra

Si les maladies classiques du vignoble comme l'oïdium et le mildiou suscitent l'attention de la Société (on conseille en 1863 le traitement par le sulfure de chaux et le soufrage), l'attaque du phylloxéra inspire de nombreuses études alarmantes dans les colonnes des *Annales*. Les premières attaques de maladie apparaissent en 1876 dans le vignoble tourangeau. La chute de la production de vin dans le département est spectaculaire : 271 847 hectolitres en 1879 contre 1 279 035 en 1878. En juillet 1882, le phylloxéra réapparaît dans le Vouvrillon, à Noizay et se propage au cours de l'année pour toucher 26 communes du département en 1884 sur une superficie de 195 hectares. L'origine du fléau donne lieu à des débats. Certains accusent les plants importés du Bordelais en 1876 ; d'autres, au contraire, recommandent de greffer sur des plants-mères (vignes sauvages) venus des États-Unis[26]. À titre préventif,

---

La caméline, de la même famille que le chou et le colza, était alors utilisée pour son huile et la nourriture du bétail ainsi que le mélilot qui constituait également un engrais vert.

25. J.A. MARGUERON, « Rapport sur le polygonum tinctorium fait à la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire », dans *Annales*, 1839 ; « Rapport sur les expériences faites en 1839 par MM. Margueron, membre de la Société… et Perdereau, teinturier à Tours, pour l'extraction de l'indigo du polygonum tinctorium », dans *Annales*, 1840 ; « De la culture et des produits du polygonum tinctorium par M. Margueron », dans *Annales*, 1841. En 1839, Margueron tente la culture de cette plante sur un terrain d'un hectare loué rue Saint-Jean-des-Coups, près du mail et dans son jardin au faubourg Saint-Étienne. Pour examiner le comportement de la plante sur divers types de terrains, il distribue des graines à treize agriculteurs : Baron à Fondettes, de Fontenailles à Louestault, le vicomte de Brétignières à Mettray, Derouet-Picault à Rochecorbon, Febvotte à Saint-Barthélémy, Liénard maire de Saint-Patrice, Fissour à Loches, Oudin à Truyes, Duhaume à Saint-Avertin, Barric à Comacre à Sainte-Catherine, de Nonneville à Chambray, le comte de Villeneuve à Chenonceaux et Champoiseau à Tours. Les résultats furent peu satisfaisants en raison des intempéries ; seul le comte de Villeneuve a pu conserver quatre-vingt quinze pieds.

26. En 1877, selon la Société, *« importer les cépages américains, c'est importer le phylloxéra »*. Selon Pellicot, président du comice de Toulon, *« il semblerait sage d'encourager dès aujourd'hui la propagation du plant américain, seul moyen reconnu jusqu'ci d'échapper au terrible fléau qui, dans quelque années, selon toute probabilité, nous aura envahis »*. « La situation phylloxérique du département, par M. Duclaud », dans *Annales*, 1882 ; « Exposé de la situation

on recommande le raclage et le brossage des ceps, l'ébouillantage ou échaudage, le badigeonnage avec une solution de térébenthine, d'huile de cade, de pétrole et d'huile lourde. On conseille aussi la culture de la vigne en chaintre pour favoriser l'aération. Pellicot, président du comice de Toulon, en explique le principe en 1878 : *« On commencera à former les bras de la chaintre. Sur cette tige d'un mètre ébourgeonnée sur une longueur de 70 centimètres à la précédente taille, les yeux laissés auront produit des rameaux ; ils seront nettoyés, espacés et on en laissera deux, trois ou quatre suivant la force du sujet. La verge sera coupée aux deux tiers de la longueur dans les terrains où la végétation est vigoureuse, tandis qu'ailleurs on n'enlèvera qu'une longueur de six nœuds à partir du sommet de la verge… On devra tailler aussi les branches latérales de la verge d'après la force du sujet ; la suppression de six nœuds devra varier en outre suivant la nature du cépage. Je ferai observer que M. Vias, dans toutes ces tailles, ne mentionne jamais qu'une seule verge ; il ajoute toutefois : quand on voudra avoir deux verges, on dirigera la seconde suivant les indications données pour la première… »*

Mais devant l'inefficacité des traitements classiques et des pulvérisations, Duclaud, vice-président de la Société suggère dès 1882 la solution qui sera finalement retenue : *« La greffe sur sujets américains de nos cépages français donne à ces derniers une vigueur qu'on ne leur connaissait pas… Donc, et quand bien même nous devrions rester indemnes au point de vue de la contagion phylloxérique, il y aurait néanmoins avantage à rénover en partie nos vieux cépages indigènes. Ils nous procureraient plus tard des boutures vigoureuses susceptibles de transmettre aux plantations à venir des qualités précieuses de résistance contre les fléaux multiples qui s'attaquent à la vigne. »*

AU SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La Société ne se départit pas de sa vocation littéraire et artistique. Les exercices et analyses littéraires, les concours de poésie, les rapports sur l'archéologie et les expositions des Beaux-Arts et Arts décoratifs occupent

---

phylloxérique du département d'Indre-et-Loire et des moyens pratiques de combattre l'insecte, d'entraver la marche de l'invasion et de reconstituer les vignobles détruits », dans *Annales*, 1884.

une part non négligeable de ses activités. *« Les lettres, comme les sciences et l'agriculture, déclare le président dans son discours en 1877, sont cultivées chez nous par des esprits à la fois élevés et pratiques qui savent se maintenir sur les sommets de la science pure et descendre quand il le faut sur le terrain fécond de la pratique et de la diffusion de la vérité parmi nos populations rurales »*. Papion du Château, dont on connaît les liens littéraires avec Gérard de Nerval, traduit et publie les *Satires* de Juvénal, Delphis de La Cour présente ses poésies et une *Étude sur Ingres et les peintures de son temps*, Brame sa poésie sur *l'Agriculture*. L'abbé Casimir Chevalier commente ses travaux sur l'*Histoire du château de Chenonceaux*, sur l'*Histoire des jardins en Touraine*, sur *Les populations agricoles de la Touraine*. En mai 1923, la séance académique est entièrement consacrée à la gloire de Pasteur[27]. Dans les années trente Jacques-Marie Rougé produit un essai remarqué sur *René Boylesve et la Touraine* et Jean Robert, professeur au lycée Descartes, une étude sur *La chanson française au XVIe siècle*.

Quelques sociétaires ont plus particulièrement répondu aux préoccupations scientifiques de l'institution. Maurice de Tastes, professeur de physique et de chimie au lycée de Tours, publie les résultats de ses observations météorologiques de 1868 à 1886 en s'aidant des relevés d'un réseau d'instituteurs, qui nous permettent de suivre au jour le jour la situation climatique de la Touraine[28]. Le polytechnicien comte Alexandre-Pierre Odart (1778-1866) qui, après avec servi l'artillerie de marine, retrouve sa Touraine natale en se fixant sur la terre de La Dorée à Esvres, livre le résultat de ses observations pomologiques et de ses recherches sur le vignoble[29]. Dans ses ouvrages, dont certains font encore autorité, il démontre que la nature des sols et les facteurs climatiques ne modifient pas les caractères d'un cépage. Augustin Mouchot,

---

27. Séance académique du 16 mai 1923, dans *Annales*, n° 3, 1923.

28. DU SOUICH, « L'oeuvre météorologique de Maurice de Tastes », dans *Annales* 1886. Maurice de Tastes, d'origine lorraine, est né en 1818 à Grosbliederstroff en Moselle, dans la partie allemande pour quelques mois encore ; il prend sa retraite en 1883 et décède à Tours le 10 mars 1886.

29. Charles de SOURDEVAL, « Le comte Odart », dans *Annales*, 1867. Il a notamment publié un *Exposé des divers modes de culture de la vigne, et des différents procédés de vinification dans plusieurs des vignobles les plus renommés*, Tours, 1837 ; une *Ampélographie universelle ou Traité des cépages les plus estimés dans tous les vignobles de quelque renom*, 1841 ; un *Manuel du vigneron*, 1845.

professeur de mathématiques au lycée Descartes, se distingue par ses études et ses expériences sur la chaleur solaire[30]. Il met au point un four solaire qui lui vaut une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Dès 1869, il en explique le principe : *« J'apprends, par la voix des journaux, que M. Ericsson est parvenu à construire des machines à vapeur et à air chaud mues par le soleil. Sans vouloir diminuer en rien le mérite de l'illustre ingénieur suédois avec lequel je suis fier de m'être rencontré sur ce point, je vous demande la permission de faire connaître en peu de mots les résultats que j'ai moi-même obtenus depuis plus de huit ans que je m'occupe de cette question. Peut-être y a-t-il lieu de revendiquer pour la France une large part dans cette nouvelle conquête de l'industrie… Je prends un vase métallique de forme convenable et, après l'avoir noirci extérieurement, je le place sur du sable, de la brique ou tout autre corps mauvais conducteur ; puis je le recouvre d'une cloche de verre mince ou d'un châssis vitré et je l'expose à l'insolation directe en y projetant par derrière un notable surcroit de chaleur au moyen d'un réflecteur métallique de médiocre étendue. L'aspect général de l'appareil varie d'ailleurs avec l'usage auquel on le destine. Si le réservoir métallique est vide, il est facile d'en porter en moins d'une demi-heure, la température à 200° et au-delà »*[31].

LA DISPARITION DE LA SOCIÉTÉ ET LA CRÉATION DE L'ACADÉMIE DE TOURAINE

Dès 1936, les premières difficultés dans la gestion de la Société d'Agriculture apparaissent si l'on en croit le préfet qui sollicite la transmission du compte-rendu de l'assemblée générale[32]. Cette année marque aussi la fin de la parution des *Annales*. Est-ce aussi l'ombrage que représente la Société de Géographie, fondée en 1883 ? La guerre fragilise encore l'institution. Sa riche

30. Augustin Mouchot (Semur-en-Auxois 1823-Paris 1912) a exposé ses travaux dans plusieurs communications : « La chaudière solaire », dans *Annales*, 1869 ; « La chaleur solaire et ses applications industrielles », dans *Annales*, 1870 ; « Résultats obtenus dans les essais d'applications industrielles de la chaleur solaire », dans *Annales*, 1875. Il présente son four solaire à l'Académie des Sciences en 1875 et reçoit une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878. Il publie en 1869 *La chaleur solaire et ses applications industrielles*, ouvrage réédité en 1879 et en 1980.

31. « La chaudière solaire », dans *Annales*, 1869.

32. Lettre du préfet, 3 juin 1936 (Archives de la Société d'Agriculture).

bibliothèque de plus de 500 volumes disparaît dans l'incendie de la bibliothèque municipale en juin 1940. En 1948, la Société d'Agriculture ne donne pas suite à un projet de fusion entre les deux sociétés. De fait, sinon de droit (il n'y a pas eu d'assemblée générale votant la dissolution), la Société d'Agriculture cesse ses activités avec le décès en 1950 de Charles Vavasseur, son dernier président élu. Après la reconstruction de la bibliothèque municipale, le baron Henri-Martin Auvray, bibliothécaire de la Société archéologique de Touraine, transporte les archives manuscrites alors déposées à la Chambre de Commerce pour les déposer dans une salle de la nouvelle bibliothèque[33], la ville de Tours restant la seule attributaire de ses archives en application de l'article 15 des statuts de la société.

Soucieux de faire renaître une institution qui, par ses recherches, ses interventions, la notoriété de ses membres, avait compté dans l'histoire de notre province, le doyen Émile Aron, assisté d'un groupe de personnalités culturelles et scientifiques du département et sur la proposition de Philippe Dubreuil-Chambardel, reconstitue une Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine en 1988, dans la droite filiation de la Société d'Agriculture dont elle assume ainsi l'héritage moral[34]. La séance inaugurale tenue le 6 mars 1988 à l'Hôtel de ville de Tours, en présence de personnalités politiques du département et des fondateurs est l'occasion, pour le premier président de l'Académie, de les remercier pour leurs encouragements et de rappeler qu'une *« académie manquait à la Touraine à l'instar de celles dont s'enorgueillissent depuis des siècles de nombreuses cités de notre pays »*[35]. Le lien essentiel que représente l'association des Amis de l'Académie de Touraine, fondée en février 1992, par la diffusion des travaux et la participation aux

33. À l'époque, ces archives font l'objet d'un simple dépôt, puisqu'aucun acte de cession, voté par une assemblée générale extraordinaire ayant prononcé la dissolution, n'a été conclu et déposé à la préfecture. L'article 15 des statuts de la Société d'Agriculture prévoyait qu'en cas de dissolution, les actifs (dont les archives) seront exclusivement dévolus « à la ville de Tours ».

34. La création et les statuts sont approuvés par un arrêté ministériel publié au *Journal Officiel* du 3 février 1988. En décembre 1805 avait été créée par le préfet l'*Académie de Tours* qui prend le titre de *Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire* en mai 1806. La filiation directe et l'héritage moral sont ainsi démontrés par les documents archivistiques et par l'histoire de ces institutions.

35. Les statuts ont été rédigés par l'avocat Philippe Dubreuil-Chambardel, élu secrétaire général. Lors de cette séance, Marcel Girard, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, prononce le discours d'usage consacré à *L'image de la Touraine à travers le monde*, dans *Mémoires de l'Académie…*, 1988.

séances de l'Académie permet d'assurer une plus large audience culturelle et une ouverture en direction de la société tourangelle[36].

Cette filiation directe avec la Société d'Agriculture est assurée par la distribution de prix, les séances décentralisées et la commémoration d'anniversaires. À l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Honoré de Balzac (1799-1999), plusieurs études conduites par des balzaciens font l'objet d'une publication spéciale. Les *Mémoires* de 2003 célèbrent le deuxième centenaire de la naissance de Victor Hugo en 2002 et celui de George Sand en 2004 avec une conférence remarquée de Marcel Girard *Sur le féminisme de George Sand*. C'est tout naturellement à son président d'honneur, le doyen Emile Aron, dont le centenaire est célébré avec faste en 2007, que revient le soin, lors de la commémoration des vingt ans de l'Académie en 2008, de prononcer le discours d'usage sur *Le triomphe du sexe faible*. Signe éminent de reconnaissance : la même année, le 30 septembre, l'Académie de Touraine est reçue au sein de la prestigieuse *Conférence nationale des Académies*.

Vous m'autoriserez, en conclusion, à emprunter à Daniel Roche, que je citais dans l'introduction, cette formule appliquée aux académies provinciales et qui sonne comme une exigence : *« Elles demeurent élitistes, mais sont devenues pluridisciplinaires »*. Élitistes au bon sens du mot et pluridisciplinaires, car attentives aux enjeux de nos sociétés et ouvertes sur la vie.

36. L'association est déclarée au *Journal Officiel* du 19 février 1992, elle est présidée par M. Léopold Billaud puis par M. Jean-Luc Porhel.

ANNEXES

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE DE LA GÉNÉRALITÉ DE TOURS

Présidents :

1761	de Ravenel, inventeur de machines agricoles
1762	Restru, conseiller assesseur au présidial de Tours
1763	abbé d'Abzac, doyen du chapitre, vicaire général
1764	Taschereau des Pictières, ingénieur général militaire
1765	Preuilly du Columbier, président honoraire au présidial
1766	de La Mardelle, procureur du roi
1767	Aubry, inspecteur des pépinières royales
1768	abbé David, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier
1769	Duverger, docteur en médecine
1770	abbé Patas, chanoine régulier de Saint-Côme
1771	marquis de Beaumont la Ronce
1772	Dom de Sageon, cellérier de l'abbaye de Marmoutier
1773	Bidault, docteur en médecine
1774	de la Falluère, haut justicier de Noizay
1775	Le Court, docteur en médecine
1776	abbé Ducluzel, doyen du chapitre cathédral
1777	abbé Dufrémentel, chanoine de Saint-Martin
1778	Dom Girollet, procureur de l'abbaye de Saint-Julien
1779	de Noiré, président au présidial de Tours
1780	Preuilly du Colombier, président honoraire au présidial

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU MUSÉE DE TOURS

Président :

1798-1806	Chalmel, bibliothécaire du Musée

Secrétaire général :

1798-1806	Pierre-Louis-Athanase Veau-Delaunay, professeur d'histoire naturelle à l'École Centrale de Tours

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, ARTS ET COMMERCE D'INDRE-ET-LOIRE

Président :

1799	Stanislas Becquet, ingénieur en chef à Tours
1800	Prudent-Jean Bruley, ancien député à la Législative, propriétaire à Vouvray
1801-1806	baron Paul Deslandes, ancien lieutenant au baillage de Tours

Secrétaire général :

1799-1806	Pierre-Louis-Athanase Veau-Delaunay, professeur d'histoire naturelle à l'École Centrale de Tours

ACADÉMIE DE TOURS

Président :	
6.3.1806-16.5.1806	baron Paul Deslandes, ancien lieutenant au baillage de Tours
Secrétaire perpétuel :	
6.3.1806-16.5.1806	Pierre-Louis-Athanase Veau-Delaunay, professeur d'histoire naturelle à l'École Centrale de Tours

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

Présidents :	
1806-1817	baron Paul Deslandes, ancien lieutenant au baillage, maire de Tours
1817-1824	Hyacinthe Viot-Olivier, maire de Tours
1825-1832	Alexandre Goüin de la Grandière, vice-président de la Chambre de commerce
1832-1837	Louis-François-Denis Calmelet-Daën, ancien député, conseiller honoraire à la Cour d'Orléans
1838-1841	comte de Montlivault, ancien capitaine de vaisseau
1842-1850	baron Angelier de la Bourdaisière, ancien préfet
1851-1856	général comte d'Outremont, maréchal de camp
1856-1857	Delaville Le Roulx, ancien secrétaire général au ministère de l'Intérieur
1858	général François-Maxime Jacquemin
1859-1864	Maurain de Sourdeval, juge au tribunal civil, ancien président de la Société Archéologique de Touraine
1865-1885	Georges-Eugène Houssard, sénateur
1886-1891	G. Duclaud, agronome
1892-1904	E. Alluchon, directeur de la distillerie de la Briche puis de la laiterie tourangelle à Langeais
1905-1909	Marcel Bailliot, docteur en médecine
1909-1950	Charles Vavasseur, propriétaire viticulteur, maire de Vouvray
Secrétaires perpétuels :	
1806-1813	Pierre-Louis-Athanase Veau-Delaunay
1814-1829	Pécard-Taschereau, conseiller général, membre de la Chambre de commerce de Tours
1830-1843	Chauveau, bibliothécaire de la ville de Tours
1844-1848	Maurain de Sourdeval, juge au tribunal civil de Tours
1849-1859	Miton, conservateur de la bibliothèque municipale de Tours
1860-1878	abbé Casimir Chevalier, président de la Société Archéologique de Touraine
1879-1885	abbé Auguste-Hubert Juteau, président de la Société Archéologique de Touraine
1886-1929	Auguste Chauvigné, président honoraire de la Société de géographie de Tours
1929-1935	Henri Lemoine, directeur des jardins de la ville de Tours
1935	Pierre Ménage, ingénieur

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE TOURAINE

Présidents		**Secrétaires généraux**	
Émile Aron	1988	Philippe Dubreuil-Chambardel	1988
Jean-Mary Couderc	2002	Jean-Mary Couderc	2001
		Jean-Bernard Sandler	2002